



Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du mercredi 11 octobre 2023 salle des Bains Douches à Limours

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres représentés : 13

Ordre du jour :

- 1. Présentation et vote du rapport moral**
- 2. Présentation et vote du rapport financier**
- 3. Élection des membres du bureau**
- 4. Questions diverses**

La séance a débuté à 20h 40.

Rapport moral

présenté par Anne Turpin, présidente de l'association

Pour l'année 2023, le « Méli-Mélo » avait programmé du 15 mars au 16 avril 2023, une vingtaine de manifestations culturelles et artistiques de qualité.

Ce programme varié et riche a été, comme chaque année, préparé en quelques réunions. Près d'une vingtaine de partenaires et invités de la CCPL et au-delà, avec toujours l'atelier portrait des peintres-sculpteurs de Palaiseau et, pour cette année 2023, quelques nouveaux venus : l'ESSOR, de Fontenay-les-Briis, Sylvie Gindre de Home-Arts et C^{ie}, le Club de karaté de Villebon et l'association Texas-Country 91.

Arts créatifs pour les enfants, fabrication d'instruments, contes et magie, musique traditionnelle, classique, pop et de variétés, danse, gymnastique, arts martiaux, peinture, conférences, photographie...ont été proposés à la population de notre communauté de communes et ont toutes remporté un succès mérité.

Nous tenons à remercier le soutien financier de la commune de Limours, des Molières, de la CCPL et enfin celui, substantiel, du Conseil Départemental, qui nous soutiennent financièrement au travers des subventions territoriales, ainsi que les communes qui ont contribué très efficacement à l'aménagement du Nautilus pour le week-end inter-associatif en transportant et installant la scène, les tapis et les chaises. Et tout cela, en

parfaite harmonie entre toutes ces communes.

Le site du Méli-Mélo est toujours resté à jour par Monique Boyer, avec l'aide efficace et silencieuse d'Yves Bretecher. Une refonte est prévue pour les prochains mois, grâce à Damien et avec la contribution de Monique. Les événements culturels dont nous avons connaissance seront toujours mis en ligne et nous restons toujours attentifs et coopératifs pour faire de la pub aux associations amies. A vous, à nous tous de donner du grain à moudre, pour rendre notre site toujours plus vivant.

Notons que, comme chaque année, nous sollicitons quelques sponsors privés de Limours : le marbrier funéraire Cano, Vivien Robbe, le magasin Coccinelle.... Pour le 27^e Méli-Mélo, le marbrier Cano et Vivien Robbe représentant The Door Man ont répondu positivement à notre sollicitation et nous les en remercions. D'autres sponsors seront à trouver pour le 28^e Méli-Mélo.

Je tiens personnellement à vous remercier tous pour votre fidélité et votre investissement et j'adresse un merci particulier aux membres du bureau, au groupe de travail « animations » (commission scolaire) pour le travail régulier et sympathique fourni tout au long de l'année et bien sûr, à vous tous, qui avez aidé au tirage des éléments de communication de notre festival, à l'installation et désinstallation du Nautilus, à l'animation du week-end inter-associatif, à la tenue des buvettes, à l'aide efficace apportée tout au long du festival.

Merci à tous pour votre attention.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale, à l'unanimité.

En résumé :

Le montant total des dépenses est de **8 796,43 €** .

Le montant des recettes est de **7 642,80 €**.

Le bilan est donc négatif : **-1 153,63 €** .

La **cotisation** est maintenue à **25€** par association participante. Il est possible de la verser par virement bancaire, ou déposer le chèque à la mairie, en précisant bien le nom de l'association.

Quelques associations n'ont pas versé leur cotisation. Nous ferons une relance cette année. Nous devons aussi chercher de nouveaux sponsors.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale, à l'unanimité.

Élection des membres du bureau

Le CA, constitué des adhérents à l'association, a élu les membres du bureau.

Présidente : Anne Turpin, élue à l'unanimité


Trésorière : Marie-Solange Marchais, élue à l'unanimité

Secrétaire : Françoise Lorber, élue à l'unanimité

Questions diverses

Les responsables des associations participantes devraient davantage faire le relais en expliquant ce qu'est le méli-mélo à leurs membres et en communiquant les dates des réunions pour les inviter à y participer et ainsi assurer la relève qui deviendra tôt ou tard nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Signature de la présidente	Signature de la trésorière	Signature de la secrétaire
 Association Méli-Mélo Mairie de Lignols - 17 500 94170 Lignols	